

France 2040, une prospective pour notre territoire

Bernard LENSEL, Urbanistes des Territoires, Lyon, Décembre 2013

Sous l'égide de la DATAR*, une exposition itinérante sur "la France de 2040" a été présentée au CAUE de l'Ain et une réunion débat a été organisée le 17 juin dernier en partenariat avec l'Université Lyon 2 et l'association Urbanistes des Territoires. Différents scénarios de développement et d'aménagement des territoires en France ont été analysés et commentés.

Des remarques générales :

Une prise en compte renforcée des agglomérations transfrontalières a fait l'objet d'un plaidoyer de certains professionnels, notamment en ce qui concerne l'Eurodistrict Sarre-Moselle, l'Eurodistrict trinational de Bâle et l'Agglomération franco-valdo-genevoise (dénommée depuis peu "Grand Genève"), ces trois entités représentant chacune un poids de population compris entre 800 000 et 900 000 habitants. Le cas des Départements d'Outre-Mer a aussi été évoqué, dans le cadre de démarches de réflexion sur les territoires.

Une vraie relation entre urbain et "non-dense" :

Une étude plus approfondie des relations entre les villes et les espaces "non-denses" (ruraux ou naturels) a alors fait l'objet d'un exposé complet par Claire Delfosse, professeur de géographie rurale à Lyon 2 et expert dans le groupe national de prospective qui a porté sur "Les espaces de faible densité, des territoires multifonctionnels entre dépendance et attractivité".

Il en est ressorti plusieurs options qui sont présentées sous l'angle de la prospective :

- Doit-on donner priorité à un projet de territoire ou à un projet de société ? L'exemple du bassin de Bellegarde sur Valserine a alors été pris en exemple pour le département de l'Ain et la dimension sociétale y est apparue incontournable, notamment sur les aspects de la culture et du logement.
- Les notions d'intensités urbaine et rurale** sont apparues plus pertinentes que le seul critère de densification : la notion de structuration multipolaire*** et d'échange entre les différents domaines d'activités humaines marque une approche plus qualitative et donne sa chance aux espaces peu denses.

Des enseignements pour nos territoires :

Le scénario présenté par la DATAR pour 2040 qui s'intitule "Système entreprenant" paraît intéressant à regarder alors de plus près : il peut concerner les territoires non denses qui veulent affirmer une vie propre, sur les plans culturel et économique, notamment ; il s'appuie sur un jeu relationnel et sur les technologies de télécommunication, pour développer de nouvelles activités et des initiatives créatrices de solutions et d'emplois.

Une possibilité pour les espaces peu denses d'inverser un risque de simple dépendance apparaît donc jouable en apportant des réponses qui échappent à la saturation des déplacements, ainsi qu'à un coût trop important des infrastructures et des services concentrés.

Pour cela, il faut de l'imagination et une gouvernance adaptée à ce nouveau pari qui place délibérément "l'urbain" et "le non-dense" moins dans un rapport de force un peu stérile que dans un dialogue fructueux pour toutes les parties.

* Créée en 1963, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) est un service du Premier ministre, dirigé par un préfet ; dans une optique de développement durable des territoires, l'action de la DATAR est guidée par un double objectif d'attractivité et de cohésion porté en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire.

** Revue Urbia n°9 sur les Intensités urbaines, et notamment l'article de Jean Marly, intitulé "Pendant de l'intensité urbaine : une intensité rurale à planifier", Lausanne, juillet 2009.

*** Revue Urbia n°11 sur Centralités, urbanisme durable de projet, notamment les articles d'Antonio da Cunha, Yves Chalas, Sonia Lavadinho et Bernard LenseL, Lausanne, décembre 2011.